

*Tulle, le 19 juin 2026*

## **La Fête de la Musique 2026 : point de situation**

En raison du passage en vigilance orange canicule annoncé par Météo-France hier et conformément aux consignes des services de l'État, la Ville de Tulle avait deux possibilités : annuler ou aménager.

**La Ville de Tulle a fait le choix de maintenir les festivités en adaptant leur programme à partir de 21h30 pour concilier convivialité et protection de tous.**

Dans ce contexte, les horaires de début des animations ont donc été adaptés afin d'éviter les périodes les plus chaudes de la journée et de limiter les risques liés à la canicule.

Cette décision a été prise avec un seul objectif : permettre à tous de profiter de la fête dans les meilleures conditions de sécurité.

La Ville de Tulle est pleinement consciente des contraintes qu'impliquent ces ajustements.

Merci à l'ensemble des organisateurs pour leur compréhension et leur mobilisation afin que cette édition de la Fête de la Musique demeure un moment convivial, festif et partagé par tous dans le respect des précautions que la situation nous impose.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et très belle Fête de la Musique à Tulle !